

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 novembre 2019

OBJET :
**Affectation de la quote-part
des titres-restaurant périmés**

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°5

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 16 mai 2001, le Conseil d'Administration a décidé de l'attribution de titres-restaurant aux agents territoriaux dont le repas de midi est inclus dans les horaires de travail journalier, faute de pouvoir leur mettre à disposition un restaurant administratif.

La valeur faciale des titres restaurant est fixée actuellement à 7,20 € avec une participation de l'établissement de 4,30 € par titre.

En application des articles L. 3262-5, R. 3262-13 et R. 3262-14 du code du travail, la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés au titre d'un millésime doit être attribué au comité d'entreprise ou au comité d'œuvres sociales ou, à défaut, être affecté aux œuvres sociales de l'établissement.

Au titre du millésime 2018, la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés s'établit à 80 €. Il est proposé de reverser cette somme à l'Amicale du Personnel Municipal.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de reverser la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés du millésime 2018, soit 80 €, à l'Amicale du Personnel Municipal d'Essey-lès-Nancy.


Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits par décision modificative à l'article 6718 - « Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ».


DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 novembre 2019.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 19 NOVEMBRE 2019

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	9

PRESENTS :

Mmes Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD.

MM. Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSEES :

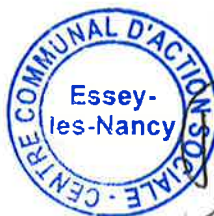
Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Patricia LANZI et Janine MARCHAL.

M. Guy FRANIATTE.

ABSENTS :

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

Pour extrait,



Le Président,

Michel Breuille
Michel BREUILLE